

Connaissance des déséquilibres dans les formations du numérique en général et conscience des proportions dans celles de Blois

1. En option Numérique et Sciences Informatiques (NSI) en Terminale en France en 2023, il y a :
 - a. 3 fois plus de garçons que de filles
 - b. 6 fois plus de garçons que de filles
 - c. 9 fois plus de garçons que de filles

Source : Ministère ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE, « Vers l'égalité femmes-hommes ? », CHIFFRES CLÉS, 2023

2. En moyenne dans les formations en Informatique en France depuis 15 ans, la proportion d'étudiantes ne dépasse pas :
 - a. 10%
 - b. 16%
 - c. 22%

Source : <https://femmes-numerique.fr/quelle-place-pour-les-femmes-dans-le-numerique-en-2020/>

3. **A Blois** ces cinq dernières années en Licence Informatique (moyenne des L1, L2 et L3) il y a eu en moyenne environ :
 - a. 10% de femmes
 - b. 15% de femmes
 - c. 20% de femmes

Source : stats internes

4. **A Blois** ces cinq dernières années en Master Informatique (moyenne des M1 et M2) il y a eu en moyenne environ :
 - a. 17% de femmes
 - b. 27% de femmes
 - c. 37% de femmes

Source : stats internes

5. **A Blois** ces cinq dernières années en BUT MMI (moyenne des 3 années) il y a eu en moyenne environ :
 - a. 12% de femmes
 - b. 22% de femmes
 - c. 32% de femmes

Source : stats internes

6. **A Blois** ces cinq dernières années en BUT R&T (moyenne des 3 années) il y a eu en moyenne environ :
 - a. 7% de femmes
 - b. 17% de femmes
 - c. 27% de femmes

Source : stats internes

Connaissance de l'évolution de la situation

7. Au début des années 80, les femmes dans les formations en informatique en Europe et aux USA représentaient environ :
- 30% des effectifs
 - 40% des effectifs
 - 50% des effectifs

Source : Isabelle Collet, « Les oubliées du numérique », Ed. Le Passeur, 2019

8. Depuis le début des années 80, les effectifs F/H dans les formations en informatique en France :
- sont quasi à la mixité
 - tendent vers plus de mixité
 - sont de moins en moins mixtes

Source : Isabelle Collet, « Les oubliées du numérique », Ed. Le Passeur, 2019

Connaissance des déséquilibres dans les métiers du numérique

9. Dans l'Union Européenne en 2020 les femmes représentent :
- 17% des personnes travaillant dans le numérique
 - 29% des personnes travaillant dans le numérique
 - 41% des personnes travaillant dans le numérique

Source : <https://www.touteurope.eu/economie-et-social/numerique-comment-l-ue-veut-ameliorer-les-competences-des-europeens/>

Rapport DESI (Digital Economy and Society Index) de la Commission Européenne, 2020

10. En France dans les métiers **techniques** du numérique les femmes sont :
- Autour de 10%
 - Autour de 15%
 - Autour de 20%

Supplément d'info : Selon l'observatoire du Syntec Informatique en France en 2023 dans le numérique **parmi les hommes 56% sont cadres** et **parmi les femmes seulement 20%** le sont. L'écart de salaire entre femmes et hommes **cadres** est en moyenne de 11%, la différence s'aggravant avec l'âge. Rapport Syntec Femmes/Hommes 2023 : <https://www.syntec.fr/wp-content/uploads/2023/06/2023-06-22-rapport-situation-comparee-syntec-2023.pdf>

Connaissance de la situation ailleurs dans le monde

11. En Malaisie les femmes représentent :
- Autour de 30% des personnes étudiant et travaillant dans le numérique
 - Autour de 40% des personnes étudiant et travaillant dans le numérique
 - Autour de 50% des personnes étudiant et travaillant dans le numérique

Supplément d'info : dans les pays du Maghreb, en Inde, en Malaisie, les femmes s'épanouissent tout naturellement dans le numérique, aussi bien en études qu'au travail. <https://www.metiseurope.eu/2022/05/22/les-femmes-dans-les-metiers-de-linformatique-et-du-numerique-linde-fait-mieux-que-leurope/>

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-international/20210307-malaisie-le-pays-o%C3%B9-les-informatiennes-prosp%C3%A8rent>

Connaissance des contributions des femmes à l'informatique

12. Quel est le nom de la personne à l'origine du premier algorithme ?
- a. [Susan Kare](#)
 - b. [Margaret Hamilton](#)
 - c. [Ada Lovelace](#)
13. Quel est le nom de la personne à l'origine du premier compilateur ?
- a. [Hedy Lamarr](#)
 - b. [Grace Hopper](#)
 - c. [Joan Clarke](#)
14. Quel est le nom de la personne à l'origine du premier jeu vidéo comportant des images ?
- a. [Roberta Williams](#)
 - b. [Carol Shaw](#)
 - c. [Brenda Laurel](#)

Supplément d'info : https://fr.wikipedia.org/wiki/Femmes_dans_l%27informatique

Connaissance de la Mission Égalité de l'université

15. Qui peut faire appel à la Mission Égalité de l'université et pour quoi :
- a. Tout personnel ou usager, en tant que témoin ou en tant que victime de violence sexiste ou sexuelle
 - b. Tout personnel en tant que témoin de violence sexiste ou sexuelle ou de toute autre discrimination
 - c. **Tout personnel ou usager, en tant que témoin ou en tant que victime de violence sexiste ou sexuelle (VSS) ou de toute autre discrimination**

Supplément d'info : en cas d'urgence appelez le 17

A Blois : service de santé universitaire ssu.blois@univ-tours.fr, 06 98 17 01 84, 02 54 55 21 76

Cellules d'écoute de l'université pour les étudiant.e.s : vss@univ-tours.fr (violences sexistes et sexuelles) et stop-discr.etu@univ-tours.fr (discriminations et harcèlement)

Cellules d'écoute de l'université pour les personnels : vss@univ-tours.fr (violences sexistes et sexuelles) et cellule-ecoute@univ-tours.fr (harcèlement, conflit au travail, risques psychosociaux)

Mission Égalité de l'université : <https://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-egalite>